

Mentions Légales – EM Signature Auto

1. Informations légales

Éditeur du site : EM Signature Auto **Responsable de publication** : Mr Martin Enzo

Adresse : 33 rue René Firmin, 60700 Pont-Sainte-Maxence **SIRET** : 10243695300016

Hébergeur : Hostinger International Ltd – 61 Lordou Vironos Street, 6023 Larnaca, Chypre

Politique de Confidentialité (RGPD)

Collecte des données

Les informations collectées via le formulaire (nom, téléphone, e-mail, adresse d'intervention, type de véhicule) sont utilisées uniquement pour :

- la prise de rendez-vous
- l'établissement des devis
- la communication avec le client

Aucune donnée n'est vendue ou transmise à des tiers.

Droit à l'image

EM Signature Auto peut réaliser des photos « Avant / Après » dans le cadre de sa communication. Les plaques d'immatriculation et tout élément permettant d'identifier le propriétaire ou le lieu sont systématiquement floutés.

Vos droits

Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données. Pour toute demande : contactez-nous par e-mail ou par courrier à l'adresse du siège social.

Conditions Générales de Prestation (CGPS)

Article 1 – Objet

Les présentes CGPS encadrent les prestations de nettoyage, rénovation esthétique, polissage et restauration d'optiques proposées par EM Signature Auto.

Article 2 – Intervention à domicile

Le client doit fournir :

- un espace de travail sécurisé et accessible
- un accès à l'eau et à l'électricité (sauf mention contraire)

En cas d'impossibilité d'intervenir due au client (absence, accès impossible), des frais de déplacement peuvent être facturés.

Article 3 – Responsabilité

Un état des lieux est réalisé avant chaque prestation. EM Signature Auto n'est pas responsable des dommages préexistants :

- vernis fragilisé
- plastiques dégradés
- rayures profondes
- objets de valeur laissés dans le véhicule

Article 4 – Tarifs et Paiement

Les tarifs appliqués sont ceux indiqués sur le devis accepté. Le paiement est dû à la fin de la prestation. Moyens de paiement acceptés :

- espèces
- virement instantané
- carte bancaire

Article 5 – Retard de paiement

Tout retard entraîne :

- des intérêts équivalents à 3× le taux légal
- une indemnité forfaitaire de 40 € (Article L441-10 du Code de commerce)

Article 6 – Annulation

Toute annulation à moins de 24 h du rendez-vous peut entraîner une indemnité forfaitaire de 30 €.

EM Signature Auto

33 rue René Firmin, 60700 Pont-Sainte-Maxence SIRET : 10243695300016